



Cabinet de la rectrice

Saint-Denis, le 23 novembre 2020

n° 2020-002

Affaire suivie par :

Cabinet de la rectrice

Tél : 02 62 00 00 00

Mél : ce,recteur@ac-reunion.fr

La rectrice

à

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Aux enseignants (es) du cycle 3
S/C des inspecteurs (trices) de l'éducation nationale
Aux professeurs (es) de collège et de lycée
S/C des chefs (fes) d'établissement

Objet : Appel à projet éducatif « mémoire des cyclones à La Réunion »

La Réunion, du fait de sa situation géographique et de sa nature géologique, est confrontée à de nombreux risques majeurs naturels, dont les cyclones. La saison cyclonique débute le 19 novembre 2020 pour se terminer au 15 avril 2021.

Notre île ayant été épargnée par les phénomènes cycloniques de grande ampleur ces dernières années, il s'avère très important de sensibiliser les élèves et leurs parents aux dangers que présentent les cyclones. Préparer nos jeunes citoyens à mieux connaître les différents acteurs de la prévention des risques, et à acquérir « les bons réflexes » s'avère incontournable.

Si certains phénomènes nommés « 48 », « Jenny », « Dina », « Firinga », « Hyacinthe », « Gamède » ont laissé des traces historiques dans la mémoire des habitants ainsi que dans le paysage de notre île, il n'en demeure pas moins que la labilité mémorielle conduit les familles à oublier d'année en année les actions préventives lors de la période cyclonique.

Aussi, le projet éducatif « Mémoires des cyclones à La Réunion » vise à raviver le travail de mémoire et à poser les bases d'une réflexion éducative pour une meilleure acculturation aux risques naturels et faire acquérir aux élèves les bons réflexes de sauvegarde.

Ce projet aidera à renforcer la cohésion nécessaire entre les différents corps de métier qui interviennent pour une meilleure gestion de la saison cyclonique.

Les témoignages pourront être recueillis auprès :

- d'élèves,
- de parents, de « gramounes », d'historiens, de journalistes...
- de professionnels impliqués dans la prévention ou la gestion de crise (Météo France, DDE, mairie, préfecture, DEAL...),
- des Archives départementales ou autres sources diverses : photo, audio ou vidéo.

Votre liberté pédagogique vous permettra d'aborder des sujets portant sur de nombreux aspects :

- le vécu, le ressenti, les faits,
- l'évolution de l'habitat,
- la culture réunionnaise à travers les contes, les croyances,
- l'évolution des moyens de prévention, de communication,
- les dangers directs et indirects,
- les impacts sur l'économie,

La mise en œuvre peut passer par les projets de classe, de cycle, d'établissement ou mieux de réseau, qui donneront lieu à une restitution écrite ou multimédia (vidéo, diaporama), pouvant être mise en valeur tant au niveau des communes que des circonscriptions ou de l'académie avec une page dédiée.

La DAAC pourra faciliter l'accès aux archives afin de développer le travail pédagogique autour des images et des témoignages anciens, et permettre une mise en ligne des meilleures productions à l'échelle académique.

Les inspecteurs porteurs du projet seront vos interlocuteurs privilégiés : M. Emmanuel Ménard, IA-IPR de SVT (emmanuel.menard@ac-reunion.fr) et M. Pascal Geslin, IEN référent Sciences (pascal.geslin@ac-reunion.fr).

Pour la mise en œuvre opérationnelle, M. Philippe Cantet, conseiller pédagogique départemental 1^{er} degré (philippe.cantet@ac-reunion.fr), Mme Isabelle Fouquart, coordonnatrice académique risques majeurs (isabelle.fouquart@ac-reunion.fr), M Eddy Fontaine, Chargé de mission de formation pour le 2nd degré (Eddy.Fontaine@ac-reunion.fr), seront disponibles pour vous apporter leur appui sur la déclinaison du projet.

Je sais que vous mesurez pleinement l'enjeu citoyen de ce projet éducatif dont la mise en œuvre s'appuie sur des modalités pédagogiques qui vous appartiennent et que vous choisirez.

Je vous remercie pour votre engagement



La rectrice de région académique

Chantal MANÈS-BONNISSEAU